

# BOUCLANS INFOS

Chers concitoyens,



Si le confinement marque nos esprits depuis jeudi dernier, je voudrais revenir au travers de ces lignes sur une actualité qui a semé l'effroi dans notre pays.

Au nom d'une idéologie obscurantiste, c'est un autre pilier de la république qui a été attaqué, l'enseignement laïc, avec l'assassinat de Samuel PATY.

Enseigner l'histoire de la liberté d'expression, inculquer à ses élèves un esprit critique afin qu'ils soient outillés pour alerter, résister aux extrémismes et protéger contre l'ignorance, c'est un des rôles de l'enseignement de la République. Samuel PATY exerçait son métier avec passion et conviction, il a été tué pour avoir enseigné.

Cela interroge notre propre rapport à la laïcité et la liberté d'expression. Nous devons résister et ne pas laisser progresser l'autocensure. Accepter que l'autre puisse penser différemment de soi-même, cela porte un nom : la tolérance

La tolérance, nous devons en faire preuve aussi face aux mesures COVID. Nous voilà à nouveau confinés. Ces contraintes s'imposent dans notre quotidien, pour nous protéger, pour protéger les autres ainsi que notre système de santé.

Alors oui, la lassitude s'installe, la privation de liberté nous pèse. Nous aimerions tant voir le bout du tunnel, vivre à nouveau « normalement ». Certaines voix fantaisistes s'élèvent pour crier au complot, pour dire que tout ça en fin de compte n'est pas si grave qu'on veut nous le faire croire. D'autres se comportent de façon irresponsable comme s'ils n'étaient pas concernés, comme si cela « n'arrivait qu'aux autres ».

Pourtant, des patients sont à nouveau en réanimation. Des soignants s'exposent chaque jour pour prendre en charge de nouveaux cas, et le virus est actif. Soyons vigilants les uns aux autres.

Face à cette épidémie, restons lucides et prudents, et surtout restons solidaires. C'est notre vigilance collective, notre patience, notre raison qui permettront de passer le cap. Nous pouvons tous agir pour un quotidien plus supportable malgré les contraintes, si nous sommes unis et bienveillants, mais aussi vigilants avec nos proches, nos voisins, notre entourage.

Vous le voyez, à partir de deux événements sans lien apparent, nous pouvons nous rendre compte à quel point tolérance et solidarité restent des valeurs indissociables et, ô combien, indispensables.

Martial HIRTZEL



Crédits photos : Evelyne Lynde

## Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

---

# RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

---

## Séance du 16 octobre 2020

**Membres présents :** Michel Belot, Joël Bourrat, Denis Brenot, Valentin Bugnet, Nathalie Defrasnes, Martial Devaux, Virginie Duede-Fernandez, Jean-Pierre Guey, Martial Hirtzel, Jean-Marie Isabey, Fleur Manzoni, Alexis Martin, Gino Michel, Frédérique Poupenev, Virginie Simonin.

**Excusés :** Oriane Pommey, procuration à Alexis Martin, Mélanie Gruet procuration à Virginie Simonin.

**Absents :** Claudine Baud-Pillot, procuration à Martial Devaux, Bruno Leclert, procuration à Denis Brenot

**Secrétaire de séance :** Denis Brenot

### Adhésion de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs à un syndicat mixte ouvert compétent en matière d'environnement en particulier en Gémapi

Considérant que l'adhésion à un syndicat mixte ouvert compétent en matière d'environnement est une bonne décision, le conseil donne son accord pour l'adhésion de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs dont la Commune est membre à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI et, plus largement, dans les domaines d'actions détenus par la Communauté en matière d'environnement et de grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Dessoubre, du Doubs franco-suisse, du Doubs médian et du Cusancin.

### Mise en place des comités consultatifs

*La création de comités consultatifs et la détermination de leur composition relèvent de la libre décision du conseil municipal. Ces organes de concertation, qui font l'objet des dispositions de l'article L. 2143-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), peuvent comprendre des personnes qui n'appartiennent pas au conseil municipal.*

Pour faciliter la participation des habitants à la vie locale, le conseil municipal a souhaité la création de comités consultatifs. Ils seront chargés de formuler des avis sur certains points devant être examinés ultérieurement par le conseil municipal. Ces comités, légalement présidés par le maire, peuvent rassembler à la fois des conseillers municipaux et des habitants désignés par le conseil municipal.

JEUNESSE (13 membres)	
Gino MICHEL	Claire CERTOUX
Fleur MANZONI	Thibault DESFONTAINES
Oriane POMMEY	Marie PIERRE MORCHE
Virginie SIMONIN	Fanny DEFRASNE
	Aurélia CNUUDE
+ disponibilité pour 1 élu	Moussa CHAOUI
de la liste minoritaire	Elise FLEURY

ECONOMIE - SERVICES PUBLICS - TOURISME (15 membres)	
Fleur MANZONI	Corinne ISABEY
Mélanie GRUET	Ghislain POIGNARD
Alexis MARTIN	Daniel BAUMONT
Joël BOURRAT	Joséphine KNOBLOCH
Jean Marie ISABEY	Léonie LALLEMAND
Valentin BUGNET	Sophie BAULIER
+ disponibilité pour 1 élu	Emmanuel BOBILLIER
de la liste minoritaire	

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - ANIMATIONS - CADRE DE VIE (14 membres)	
Virginie DUEDE	Xavier FERNIOT
Valentin BUGNET	Bernadette MULTRIER
Michel BELOT	Daniel BAUMONT
Nathalie DEFRASNE	Evelyne LYNDE
	Lucien MAITRE
+ disponibilité pour 1 élu	Maxime PLANCON
de la liste minoritaire	Bruno FAURIE
	Marie Laure LAMY

## Proposition de convention avec la SPA

Plusieurs situations de chiens ou chats errants ayant été signalés ces derniers mois, s'est posée la question de l'opportunité de signer une convention avec la SPA. La SPA assure l'accueil des animaux qui sont déposés au refuge de Besançon, la recherche des propriétaires et le placement pour adoption, mais ne se déplace pas pour récupérer les animaux, ceci restant de la responsabilité de la commune.

Le coût de la prestation de la SPA est fixé à 0,50€ / an / habitant, soit pour Bouclans environ **560€ /an**.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal ne juge pas pertinent la souscription de la convention avec la SPA, compte tenu des motifs invoqués :

- ⇒ risques liés à la récupération des animaux divagants (morsures, maladies ....)
- ⇒ création d'un parc à chiens et surveillance des animaux parkés à la charge de la commune
- ⇒ transport des animaux à la SPA aux frais de la commune.
- ⇒ nombre d'interventions très limitées

## Astreintes hivernales

Le Conseil municipal a validé à l'unanimité la proposition de la mise en place d'un planning d'astreinte pour les employés communaux, en vue d'éventuels besoins de déneigement.

La période d'astreinte retenue s'étend du **09 décembre 2020 au 28 février 2021**.

## Décision modificative n°2 sur le budget bois 2020

La commune de Bouclans avait répondu favorablement à la proposition de l'ONF de participer à des ventes groupées de résineux, plus favorables à l'écoulement des volumes engendrés suite aux intempéries et maladies subis par ceux-ci.

Suite à ces ventes, considérant que les crédits budgétaires inscrits au budget primitif bois 2020 ne pouvaient tenir compte de ces opérations, le conseil municipal a validé à l'unanimité la décision modificative.

**L'opération génère une recette de 29.963,68 € pour la commune.**

## Point sur l'immobilier communal

Les logements rénovés de l'ancienne gendarmerie sont loués. Des travaux sur les autres logements sont en cours et une rénovation complète de l'appartement situé au 3<sup>e</sup> étage est à prévoir avant une remise en location.

La rénovation des sols, murs et plafonds de l'appartement rue de l'école est achevée. Pour des raisons de sécurité, la rénovation de la cage d'escalier est confiée à une entreprise pour un montant de 3 600 € TTC.

La réfection des sanitaires fait l'objet de demande de devis.

Le Maire remercie les bénévoles, les employés communaux et les élus qui ont participé aux travaux dans ce logement et à l'ancienne gendarmerie.

Le logement au dessus de la poste est inoccupé depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Une réfection des peintures des murs et plafonds est nécessaire avant sa remise en location.

**Gendarmerie** : La mise aux normes coupe-feu de la cuve à fuel pour un montant de **1300€ TTC est prévue avant fin 2020**. La trappe à fumées qui était bloquée est remise en état. Divers travaux de remise en état électrique sont programmés **avant la fin de l'année 2020** ainsi que le changement de 3 fenêtres pour un montant de **8500 € TTC** . Rénovation d'un muret de terrasse **par la commune prévu d'ici la fin de l'année 2020**.

**Salon de coiffure** : diagnostic amiante obligatoire en cours 150€ TTC

**Eglise** : mise en conformité de l'électricité (dont le tableau électrique de la chaufferie) : **3968€ TTC**. Mise aux normes cloches : **3200 € TTC en cours**.

**Espace culturel** : Changement du tableau de commande de sécurité Incendie pour un montant de **5600 € TTC** réalisé.

## Plan mercredi

La commune de NANCRAÏ a sollicité la commune pour réfléchir à l'opportunité d'une **mutualisation des moyens** dans l'éventualité de la mise en place d'activités périscolaires et de garderie le mercredi à partir de janvier 2021.

Les deux communes font appel aux **Franças** pour leur accueil périscolaire.

Le groupe de travail constitué a proposé la **réalisation d'une enquête** auprès des parents pour identifier les éventuels besoins d'une ouverture le mercredi, et les effectifs prévisibles.

Il ressort de cette enquête que le nombre de familles intéressées **n'est pas suffisant** pour envisager une ouverture dans des conditions financières optimales en début 2021. Si de nombreuses familles manifestent leur soutien à une telle initiative, les principaux motifs pour lesquels ils n'envisagent pas une inscription début 2021 portent sur le fait qu'ils ont **déjà une solution de garde pour cette année scolaire**, sur le fait que leurs enfants ont des **activités extra scolaires en particulier le mercredi après-midi**, et sur le **développement du temps partiel** permettant aux parents d'être disponibles pour leurs enfants le mercredi.

Le groupe de travail prévoit de renouveler l'enquête en **fin d'année scolaire 2020/2021**. Dans un objectif de mutualisation plus large, **certaines communes voisines** dont les enfants fréquentent le périscolaire de Bouclans durant les vacances seront associées à la réflexion.

## Manifestations de fin d'année

La situation sanitaire impose de s'interroger sur l'opportunité de maintenir les rencontres traditionnelles se tenant habituellement en fin d'année :

### ◆ Repas des aînés :

Après un échange avec le Président des Amis du Gour, puis un échange avec les participants lors de leur dernière réunion, il a été convenu unanimement d'envisager un report en début d'année 2021. En effet, nos aînés préfèrent pouvoir se rencontrer plutôt que recevoir un colis. Rendez-vous est pris fin janvier pour analyser l'évolution du contexte sanitaire, et programmer si les conditions le permettent un repas au printemps.

### ◆ Boucletthon :

Un premier échange avec Bruno FAURIE, coordonnateur de cette manifestation traditionnelle, a permis de constater l'impossibilité de tenir un certain nombre des animations habituellement proposées (en particulier les deux repas, les défilés, le moment dansant, ...)

Une rencontre avec les bénévoles a eu lieu le 22 octobre 2020 à l'espace culturel, pour étudier le main;en éventuel de l'événement et des formes que cela pourrait prendre. **Dernière minute : Les nouvelles mesures gouvernementales mises en place depuis le 29 octobre, nous obligent à les actions du BOUCLETHON.**

### ◆ Vœux du maire :

En l'état actuel des règles sanitaires à respecter, les vœux du maire tels qu'organisés habituellement ne pourront pas se tenir. L'évolution de la situation déterminera la décision finale le moment venu.

## Point médiathèque

En lien avec la Médiathèque Départementale, le projet de **mise en réseau** des bibliothèques avorté en 2017 fera l'objet d'une nouvelle réflexion avec les différents partenaires potentiels cet automne.

En partenariat avec l'école, les **accueils de classes ont repris** par petits groupes avec pour thème la découverte de la médiathèque municipale.

## Point travaux dans le village

- ◆ **Travaux SIEHL** de déplacement des canalisations d'eau potable sur le domaine public **en cours d'achèvement.**
- ◆ Pose d'un **poteau incendie** rue de la Crait pour un montant de 3975,24€ TTC (A noter la participation de 1500€ TTC du GAEC du CARON que le Conseil municipal remercie).
- ◆ **Rénovation en cours du mur et mise en place d'un caniveau devant la façade de la boulangerie** (inondations dans le magasin et l'atelier lors d'orages violents) pour un coût de 2923€ TTC

## Point sur les projets en cours :

### ◆ Bâtiment périscolaire :

Notification du marché de maîtrise d'œuvre à ARCHI+TECH (honoraires 100 440 € HT)

1<sup>er</sup> RDV avec l'architecte dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre. Poursuite de la mission d'EBOCONSULT (Assistance à Maîtrise d'Oeuvre) sur la tranche 2 (accompagnement dans le suivi du programme, tel que prévu au plan de financement initial du projet).

### ◆ Aménagement d'un **vestiaire communal** en RDC de l'ancienne gendarmerie :

Les devis pour un montant de 24000€ TTC (ent. DEVILLERS + BEAUD) ont été validés. Les **travaux sont programmés pour le 1er trimestre 2021**. Abandon de l'hypothèse d'une installation dans le nouveau bâtiment communal car coûts supérieurs, les adductions et assainissements n'ayant pas été prévus au départ.

### ◆ **Lotissement** : le protocole de fin de litige signé par la commune, le cabinet JAMEY et l'entreprise

SAULNIER est signé. Le surcoût financier pour la commune, hors plus-values liées au marché est de 11 300 €. L'entreprise et le maître d'œuvre ont aussi contribué financièrement à sortir de l'impasse. Les raccordements pour l'assainissement du lotissement sont achevés. Les raccordements des réseaux secs (ENEDIS et Orange) sont prévus début 2021.

### Point commissions CCPHD :

- Représentent la commune de Bouclans dans les commissions :
- 1/ Administration générale et finances : Claudine BAUD - Virginie DUEDE FERNANDEZ
  - 2/ Gestion des déchets et ressources : Gino MICHEL
  - 3/ Attractivité touristique et vie associative : Valentin BUGNET - Virginie DUEDE FERNANDEZ
  - 4/ Attractivité économique et emploi : Fleur MANZONI
  - 5/ Pole technique : Jean Marie ISABEY
  - 6/ Cohérence et aménagement territorial : Alexis MARTIN
  - 7/ Transition énergétique et environnementale : Mélanie GRUET
  - 8/ Solidarités : Martial HIRTZEL

### Retour sur la réunion de l'ONF du 14 octobre à Baume les Dames

M. Daniel PERRIN, président de l'Association des communes forestières du Jura a précisé que la part des recettes forestières dans le budget des communes varie de 15 à 40% et que la baisse des recettes forestières est de 45% pour le secteur de Maiche et de 31% pour le secteur Bouclans Roulans. Le court de l'épicéa est à moins 50% par rapport à 2007 et celui du chêne est en baisse également. L'effondrement des cours fait suite aux bois scolytés; elle se poursuivra jusqu'au moins 2025. Le Directeur de l'agence ONF de Besançon M. Marc Nouveau a proposé aux communes une stratégie de commercialisation à savoir : réduire les coupes de résineux verts ainsi que des feuillus (maladie du frêne). L'annulation d'une vente au printemps et d'une vente d'automne. La poursuite de l'exportation vers les régions de l'Ouest.

**Date du prochain conseil municipal :**  
**Mardi 10 novembre 2020 à 20h30 - En raison du**  
**confinement, cette séance se tiendra à huis clos**

---

## RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

### Séance du 12 octobre 2020

- ◆ Une enquête sera prochainement adressée aux communes pour mieux connaître leur **patrimoine bâti et foncier**. Ces informations permettront d'alimenter les état des lieux en cours dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial** (besoins et projets de rénovation énergétique, possibilités de valorisation du patrimoine bâti et foncier pour la production d'énergie renouvelable – bois énergie et réseau de chaleur, production solaire, éolien...-, actions de suivi de la qualité de l'air intérieur...) et pour répondre aux besoins en logement.
- ◆ **Enquête sur les Circuits Alimentaires de Proximité (CAP)** : « Foncier, quel potentiel sur votre commune pour le développement des CAP ? » Dynamique lancée en 2018 avec une étude d'opportunité et de faisabilité pour le développement des CAP. Plusieurs axes de travail ont alors été identifiés et validés en conseil communautaire : • Mise en place de la gouvernance CAP • Le foncier • Appuyer la structuration des énergies des consommateurs • Communiquer, recenser l'existant
- ◆ **Développement Eolien** : Une réunion des maires dédiée à ce sujet initialement prévue le 05 novembre est reportée compte tenu du confinement.
- ◆ **PLUI valant SCOT** : Les travaux en communes sur le zonage devront être terminés pour le 31/12/2020
- ◆ **Tarifs assainissement 2020** : La CCPHD est compétente en assainissement depuis le 1er janvier 2020. Le Conseil communautaire a décidé, par délibération en date du 16 décembre 2019, que la convergence des tarifs des communes transférant la compétence assainissement à la communauté de communes se fera sur une durée de 10 ans, pour arriver à une tarification unique en 2030. La convergence tarifaire prend en compte la situation financière des budgets assainissement (excédents/déficits, endettement) et des investissements à prévoir par commune. Pour l'année 2020, la structure tarifaire prévue était l'instauration d'un tarif plancher de 1,35 €/m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> pour les communes dont le tarif actuel est inférieur (19 communes) et le maintien des tarifs pour les autres communes (16 communes). Le Conseil Communautaire a voté à la majorité l'approbation des tarifs de l'assainissement applicables à compter du 1er janvier 2020.

# INFORMATIONS

## Avenir de la gendarmerie à Bouclans :

Lors d'une prise de contact avec la commune, la nouvelle Commandante de la gendarmerie de Tarragnoz a informé le maire que la commune de Saône envisage la construction d'une nouvelle gendarmerie qui se substituerait à celles de Bouclans et de Tarragnoz (Besançon).

Bien que cela pose quelques questions d'organisation internes à la Gendarmerie, la vétusté des locaux de la gendarmerie de Bouclans donne des arguments en faveur de ce nouveau projet.

La municipalité n'a pu qu'affirmer sa volonté forte de maintenir sa gendarmerie à Bouclans, et s'est engagée pour cela à adopter à l'avenir une politique volontariste de rénovation progressive des appartements et locaux de la gendarmerie, avec un plan pluriannuel de réalisation. Un courrier a été adressé en ce sens aux autorités de Gendarmerie.

Cette décision a été accueillie très positivement. Toutefois bien que la réflexion sur le projet de Saône n'en soit qu'à ses débuts et s'étende sur plusieurs années, le maintien de la gendarmerie de Bouclans à moyen terme reste incertain. N'est-il pas déjà trop tard ?

## Gestion et taille des haies :

Les riverains sont responsables d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés sur leur propriétés en bordure de la voie publique et de leur propriété, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles EDF et de téléphone et/ou entraver la visibilité des automobilistes. La responsabilité des riverains en cas d'accident sera engagée.



Le centre itinérant des Restaurants du cœur du Doubs fait une halte à Bouclans depuis quelques années. La campagne d'hiver va débiter à partir du **mardi 24 novembre 2020**.

Les nouvelles inscriptions pour cette campagne se feront les **mercredis 18 et 25 novembre au lieu habituel de distribution (local du foot) l'après midi de 16h à 17 h**.

### Comment accéder à l'aide alimentaire des Restos ?

La confiance que nous font les donateurs impose d'employer au mieux leurs dons. L'aide des Restos s'adresse donc à ceux qui en ont le plus besoin. Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. L'inscription est un moment difficile mais important qui demande une écoute chaleureuse. C'est le premier pas vers l'insertion. En effet, grâce aux renseignements recueillis, on identifiera quelles sont les autres besoins de la personne accueillie: logement, emploi, illettrisme, santé... Pour en savoir plus, vous pouvez contactez l'Association des Restos du Cœur du Doubs :

Chemin des Trois Croix—25480 - Miserey-Salines  
<http://doubs.restosducoeur.org/> -03 81 41 92 11

---

## ANNIVERSAIRE

---



60 ans de mariage pour Marguerite et Ferdinand Boveresse.

*La municipalité leur adresse ses chaleureuses félicitations*

---

## LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

---

Les élus de la liste non majoritaire n'ont pas transmis d'article pour ce numéro du Bouclans Infos.

---

## ENVIRONNEMENT

---



Dans le cadre de la mission Hérissons 2020, la Ligue de Protection des Oiseaux lance avec l'aide de Mosaic (le centre de compétence du Muséum national d'Histoire naturelle) l'enquête Mission Hérisson.

*Le hérisson se porte mal et nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de quantifier le déclin que connaît l'espèce en France. Une tendance qui se confirme également en Europe.*

**En quoi consiste l'enquête ?** L'enquête Mission Hérisson consiste à suivre la présence de l'espèce partout en France grâce à des **tunnels à empreintes installés plusieurs nuits consécutives (5 par exemple)** dans un jardin ou dans un coin de nature de votre choix, **1 fois par an ou 1 fois par saison**.

**Qui peut participer ?** L'enquête est ouverte à tous les citoyens désireux d'aider les scientifiques à connaître l'état de santé de la population de hérisson.

**Comment participer ?** Il vous suffit de vous procurer un tunnel à empreintes (boutique en ligne de la LPO) ou bien vous pouvez construire un tunnel vous-même en suivant les instructions détaillées dans le guide de construction d'un tunnel à empreintes sur le site de la mission Hérisson.

Vous trouverez également sur le site le **protocole établi** par les scientifiques de la LPO et du Muséum. **Ce protocole est précisé dans une vidéo que vous trouverez sur la page de présentation de l'enquête**

[missionherisson.org](http://missionherisson.org)

---

# VIE ASSOCIATIVE

---

## Comité d'animation culturelle de Bouclans

L'assemblée générale annuelle du Comité d'animation culturelle de Bouclans s'est réunie le 2 octobre 2020 à la salle des citoyens de la Mairie.

Pour tenir compte des consignes sanitaires en vigueur, le respect de la limite du regroupement de 30 personnes dans un lieu public clos a été pris en compte. C'est pourquoi, l'habituelle ouverture à tout public n'a pas été mis en œuvre.

Au terme de cette réunion, 3 postes du bureau restant vacants, une assemblée extraordinaire sera tenue ultérieurement afin de reconstituer un bureau, sans quoi, comme 2 ans en arrière, le devenir du Comité pourrait être remis en cause.

Pour permettre au Comité de poursuivre et de développer les activités en faveur des concitoyens de tout âge de la commune de Bouclans, toute personne souhaitant rejoindre l'association que ce soit en tant que bénévole ou membre du bureau peut prendre attache auprès de son actuel Président, Xavier Ferniot, au 06.80.65.52.69 ou auprès de sa Vice-Présidente, Corinne Isabey au 06 34 12 65 94 et ce, afin d'être convié à la prochaine assemblée dont la date reste à définir.

*NB : La connaissance des futurs participants à la prochaine assemblée permettra de calibrer la salle de réunion en conséquence dans le respect des normes sanitaires.*

---

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

---

### Mise en place d'un service de retrait sur place de documents et d'un système de portage à domicile

Les abonnés-es sont invités-es à choisir des livres disponibles sur le catalogue collectif Séquoïa : <http://sequoia.doubs.fr/> ou par téléphone en demandant de l'aide à la bibliothécaire au : **03.81.25.00.01** **les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h.**

Vous pouvez envoyer votre liste de souhaits par mail ou la communiquer par téléphone ; une sélection peut aussi vous être proposée à partir des derniers emprunts et des auteurs que vous appréciez.

Pour le retrait de vos livres, vous venez au créneau horaire défini avec la bibliothécaire et le retrait des documents se fait par la fenêtre donnant sur le parking.

*Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires. Les retours se font dans une caisse dédiée à cet effet à l'extérieur.*

Créneaux des services au public :

mardi : de 14h à 17h : portage à domicile

mercredi : 14h – 17h : retrait de commandes

vendredi : 16h – 19h : retrait de commandes

samedi : 10h – 12h : retrait de commandes

Médiathèque municipale - Espace Saint-Léger - 5 rue de la Mairie - 25360 Bouclans - 03.81.25.00.01  
[bibliothecaire@mediatheque-bouclans.fr](mailto:bibliothecaire@mediatheque-bouclans.fr)

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/mediatheque.bouclans>

**La médiathèque sera exceptionnellement fermée du 9 au 12 novembre 2020**